

Management de la formation

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Ressources humaines**
 - **Management de la formation**

Code(s) NAF : **43.21A**, **62.01Z**, **47.11A**, **70.10Z**,

70.22Z

Code(s) NSF : **315m**, **315**

Code(s) ROME : **M1502**

Formacode : **44528**

Date de création de la certification : **01/01/2008**

Mots clés : **Droit de la Formation**, **Budget formation**,
Plan de formation, **COMPETENCES**

Identification

Identifiant : **3220**

Version du : **12/12/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Non concerné**

Non formalisé :

- [Éléments décrivant la Certification Professionnelle FFP](#)
- [Lien vers la certification](#)
- **Courriers de soutien d'entreprises**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification Management de la formation s'adresse à :

des personnes nouvellement promues sur une fonction de management de la formation après un parcours opérationnel ou au sein de la fonction RH ;

des personnes en reconversion professionnelle ayant déjà une expérience professionnelle d'au moins trois ans, à un poste à responsabilités managériales hiérarchiques ou non hiérarchiques (pilotage de transverses) ou en ressources humaines.

Le management de la formation vit une évolution de fond. De nouvelles compétences et de nouvelles postures sont requises pour "vendre" en interne la formation comme un investissement porteur de performance.

La certification certifie que le candidat a acquis, les compétences identifiées dans un référentiel et dont la maîtrise est considérée comme nécessaire pour exercer efficacement tout ou partie d'une activité professionnelle.

Le collaborateur, dont les compétences sont attestées, doit être en capacité de réaliser les activités suivantes :

Elaborer une stratégie de développement des compétences individuelles et collectives, en lien avec les projets et enjeux de l'entreprise

Construire un plan de formation pertinent

Utiliser au mieux les dispositifs et les financements de la formation professionnelle

Concevoir des dispositifs de formation optimisés et en évaluer l'efficacité

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

■ / *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Descriptif général des compétences constituant la certification

Capacité 1 : Optimiser la gestion de la formation en respectant le cadre légal et conventionnel

Les compétences évaluées seront les suivantes :

Réaliser le diagnostic de la fonction formation dans son entreprise
Respecter les obligations découlant du cadre légal et conventionnel de la formation professionnelle continue
Articuler Plan/ CPF/ CIF pour optimiser le financement des formations
Bien gérer la formation en revisitant ses relations avec l'OPCA
Accompagner le projet individuel du salarié

Capacité 2 : Définir les orientations formation et piloter l'élaboration du plan de formation

Les compétences évaluées seront les suivantes :

Rédiger des orientations formation porteuses de sens
Définir le processus d'élaboration du plan
Mettre en forme le plan de formation
Consulter les instances représentatives du personnel sur la formation (orientations stratégiques et plan)
Utiliser le plan comme outil de communication et de marketing RH

Capacité 3 : Evaluer la formation et communiquer sur son impact

Les compétences évaluées seront les suivantes :

Définir les indicateurs de mesure des résultats de la formation
Utiliser à bon escient les différents niveaux d'évaluation
Définir le processus d'évaluation
Élaborer le tableau de bord de la fonction formation

Capacité 4 : Piloter la conception et le déploiement de dispositifs de formation efficaces

Les compétences évaluées seront les suivantes :

Élaborer cahier des charges et appel d'offre
Lancer un appel d'offre et sélectionner un prestataire
Construire ou valider l'architecture de dispositifs de formation présentiels, à distance ou mixtes
Sélectionner les prestataires
Assurer le suivi de la qualité de la prestation

Modalités générales

Cette certification est accessible avec ou sans formation associée, en fonction des compétences déjà détenues par le candidat dans le cadre de son parcours professionnel (validation sur dossier de candidature).

La certification est délivrée en fonction des résultats obtenus à l'issue de trois modalités d'évaluation complémentaires :

validation des acquis et compétences par un expert du domaine (selon diverses modalités : contrôle des connaissances, mise en situation ...)
rédaction d'un mémoire,
soutenance du mémoire face à un jury de professionnel.

La durée du cycle de formation présentielle, associé à cette certification, est de 9 jours (63 heures) en 4 parties, étalées sur 4 mois, avec mise en application pratique entre les sessions.

Des ressources pédagogiques digitalisées permettent d'approfondir les apports réalisés en présentiel.

La certification peut être préparée, en option, avec tutorat individualisé : un expert du domaine accompagne le candidat à la certification tout au long de la rédaction de son mémoire.

Des ressources (vidéos "bonnes pratiques" ...) sont mises à disposition du candidat afin de l'aider à rédiger son mémoire et réussir sa soutenance de mémoire.

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification permet aux apprenants de valider les acquis déjà présents tout en perfectionnant leurs compétences en management de la formation. Elle leur permet également d'augmenter leur employabilité et de favoriser leur mobilité professionnelle interne et externe.

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification offre aux entités utilisatrices la garantie de disposer de collaborateurs maîtrisant les techniques indispensables adaptées au management de la formation.

Evaluation / certification

Pré-requis

La certification est accessible sur dossier de candidature et :

Aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement général (Bac + 3 à Bac +5), avec une expérience professionnelle d'au moins trois ans. (Une formation initiale réalisée en alternance (de 2 ans à 4 ans) peut être prise en compte pour le décompte de ces années d'expérience).
ou

A des Responsables formation souhaitant consolider et/ou valider leurs acquis.

Compétences évaluées

Descriptif général des compétences constituant la certification

Capacité 1 : Optimiser la gestion de la formation en respectant le cadre légal et conventionnel

Les compétences évaluées seront les suivantes :

Réaliser le diagnostic de la fonction formation dans son entreprise
Respecter les obligations découlant du cadre légal et conventionnel de la formation professionnelle continue
Articuler Plan/ CPF/ CIF pour optimiser le financement des formations
Bien gérer la formation en revisitant ses relations avec l'OPCA
Accompagner le projet individuel du salarié

Capacité 2 : Définir les orientations formation et piloter

Centre(s) de passage/certification

- Les certifications se déroulent dans des lieux dédiés en France et à l'international.
- Exemple de notre Centre de certification Parisien : <https://www.cegos.-fr/Plans/A47.pdf>

l'élaboration du plan de formation

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Rédiger des orientations formation porteuses de sens
- Définir le processus d'élaboration du plan
- Mettre en forme le plan de formation
- Consulter les instances représentatives du personnel sur la formation (orientations stratégiques et plan)
- Utiliser le plan comme outil de communication et de marketing RH

Capacité 3 : Evaluer la formation et communiquer sur son impact

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Définir les indicateurs de mesure des résultats de la formation
- Utiliser à bon escient les différents niveaux d'évaluation
- Définir le processus d'évaluation
- Élaborer le tableau de bord de la fonction formation

Capacité 4 : Piloter la conception et le déploiement de dispositifs de formation efficaces

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Élaborer cahier des charges et appel d'offre
- Lancer un appel d'offre et sélectionner un prestataire
- Construire ou valider l'architecture de dispositifs de formation présentiels, à distance ou mixtes
- Sélectionner les prestataires
- Assurer le suivi de la qualité de la prestation

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

NEANT

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

La certification peut être obtenue dans sa totalité ou par composante indépendante :

Certification partielle 1 : Piloter la formation en respectant l'environnement juridique

Certification partielle 2 : Définir et mettre en œuvre le plan de développement des compétences

Certification partielle 3 : Evaluer la formation et son impact

Certification partielle 4 : Piloter les projets de formation

Durée de validité des composantes acquises :

Permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Permanente

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat Professionnel FFP

Plus d'informations

Statistiques

En 2015 et 2016, 39 candidats ont été certifiés.

Autres sources d'information

<http://www.formation-professionnelle.fr/>